

# Plan de division

## Lotissement PARK KER LINE

Cadastre Section CL n° 150 = 18a09ca  
Section CL n° 151 = 26ca  

---

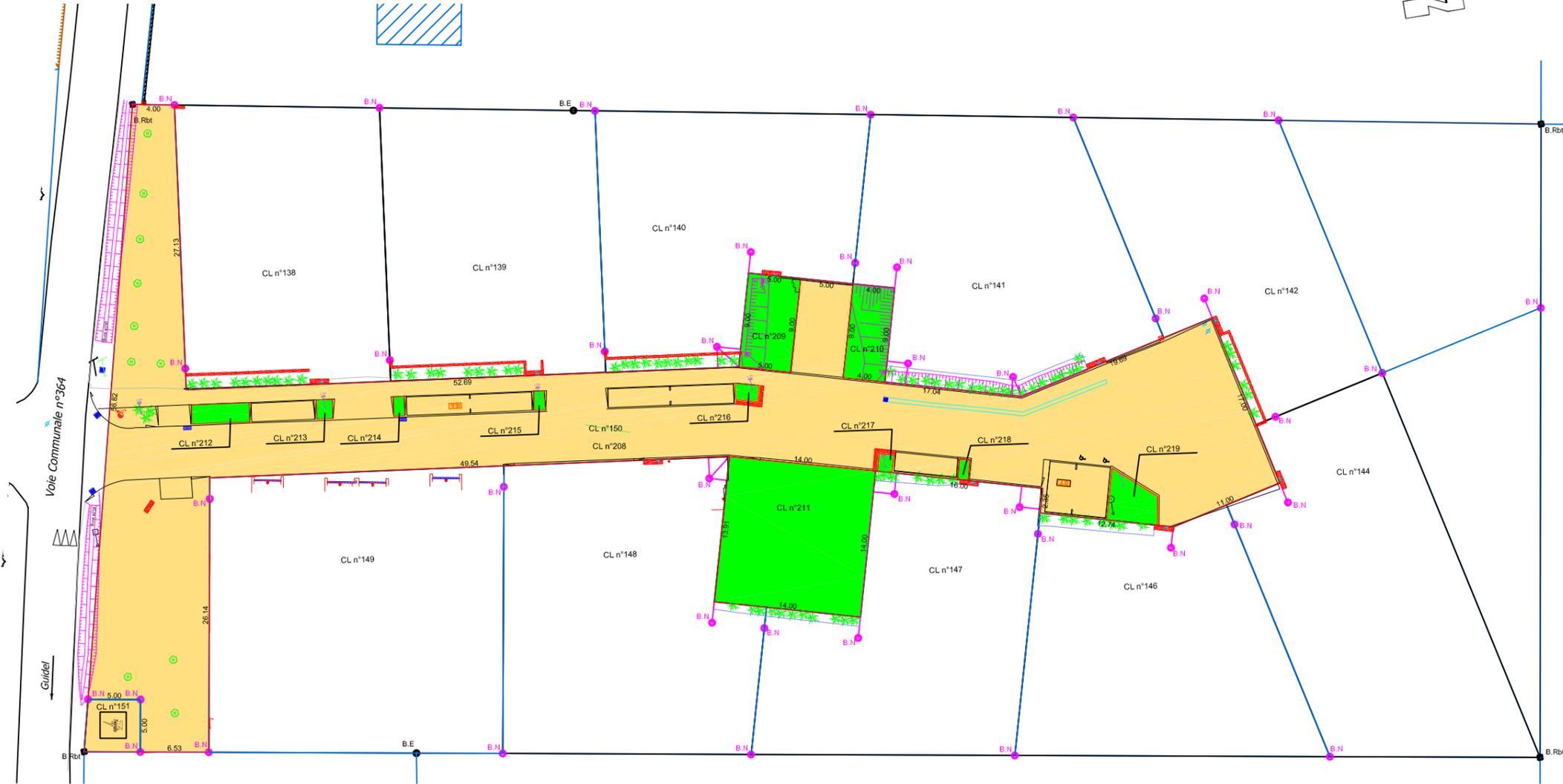
18a35ca

 Lot A / Cadastre CL n° 151 S= 26ca  
Cadastre CL n° 208 S=14a91ca  

---

S=15a17ca

-  Lots Espaces verts :
- Cadastre CL n° 209 S=45m<sup>2</sup>
  - Cadastre CL n° 210 S=36m<sup>2</sup>
  - Cadastre CL n° 211 S=195m<sup>2</sup>
  - Cadastre CL n° 212 S=10m<sup>2</sup>
  - Cadastre CL n° 213 S=3m<sup>2</sup>
  - Cadastre CL n° 214 S=2m<sup>2</sup>
  - Cadastre CL n° 215 S=2m<sup>2</sup>
  - Cadastre CL n° 216 S=3m<sup>2</sup>
  - Cadastre CL n° 217 S=2m<sup>2</sup>
  - Cadastre CL n° 218 S=2m<sup>2</sup>
  - Cadastre CL n° 219 S=18m<sup>2</sup>



Mentions particulières  
coordonnées planimétriques en systèmes RGF 93 - Conique Conforme 48

Etabli par

**Laurent MARTIN SARL**

**LORIENT** Centre d'Affaires La Découverte  
Immeuble LIZARD  
39 rue de la Villeneuve - 56100 LORIENT  
Tél. : 02 97 64 44 43 - Fax : 02 97 64 03 93  
geo-martin.lorient@orange.fr

**GEOMETRE - EXPERT D.P.I.G.**  
**BUREAU D'ETUDES V.R.D.**

**GUIDEL** 2b rue du puits  
56520 GUIDEL  
Tél. : 02 97 65 96 84 - Fax : 02 97 65 99 93  
geo-martin.guidel@orange.fr

établi le 25/04/2022  
Mis à jour le 12/05/2022

Commune :  
GUIDEL (078)

N° d'ordre du document d'arpentage : 4020 K  
Document vérifié et numéroté le 10/05/2022  
A PTGC de VANNES  
Par Jean-Luc OST  
Géomètre Principal du cadastre  
Signé

Cachet du service d'origine :

VANNES  
Pôle de topographie et de gestion cadastrale

3 Allée du Général LE TROADEC  
56020 VANNES Cédex  
Téléphone : 02 97 01 50 66

ptgc.morbihan@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
B - En conformité d'un piquetage : ..... effectué sur le terrain ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le ..... par ..... géomètre à .....  
Les propriétaires ci-dessus ont pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.  
A ..... , le .....

- (1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ... ).  
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

Section : CL  
Feuille(s) : 000  
Qualité du plan :  
Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/500  
Date de l'édition : 10/05/2022  
Support numérique : .....

Envoyé en préfecture le 30/03/2023  
Reçu en préfecture le 30/03/2023  
Affiché le  
ID : 056-215600784-20230327-DEL\_2023\_30-DE

D'après le document d'arpentage dressé  
Par LAURENT MARTIN (2)  
Réf. : 5107  
Le 25/04/2022



30 mars 2023